

INTEGRATION DES MESURES BARRIERES ET NOUVELLE ORGANISATION DU TRAVAIL

PROGRAMME

Durée : 4 heure(s) sur 1 jour(s)

Durée : 1/2 journée (3h30)

Les enjeux et les conditions de la reprise

- Situation des entreprises face au COVID 19 (chômage partiel, télétravail, garde d'enfants : quelles conséquences sur le's finances de l'entreprise), mesure pour la reprise des activités du BTP, mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques, focus sur les risques psychosociaux, fédérer les équipes.
- Droits et obligations de l'employeur, obligations des salariés, droit de retrait, équipements, formation
- Reprise en télétravail (postes administratifs par exemple), management à distance, formation, accidents du travail
- Déroulement des chantiers : organisation, responsabilité des différents acteurs, co-activité, location de matériel

S'approprier les bonnes pratiques

- Information et formation des salariés, maîtriser les mesures préconisées par l'OPP BTP
- Comment préserver sa santé et celle des autres sur les chantiers, dans les véhicules, dans les bungalow de chantier, dans les bureaux, les sanitaires...
- Préserver sa santé chez le client: analyse de la situation, clients à risques, client positif COVID

■ PUBLIC

Artisans et salariés du bâtiment

■ PRE-REQUIS

Aucun

■ EVALUATION

Questions/réponses

■ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Fournir aux encadrants et aux opérateurs les clés pour intégrer les mesures barrières à leur activité professionnelle

■ METHODES

Formation en distanciel